

Les habitants se cotisent pour avoir du courant

Longtemps dans le noir, certains ménages se regroupent en association et cotisent pour acheter des câbles et des poteaux pour électrifier leurs quartiers. Une initiative qui accroît le nombre d'abonnés de la Snel et permet de lutter contre le raccordement frauduleux.



Pour éclairer leurs maisons, des habitants de certains quartiers financent eux-mêmes l'achat des câbles électriques. Une action qui pallie l'insuffisance de la Société nationale d'électricité (Snel) à raccorder de nouveaux lotissements ou à remplacer de vieux câbles souterrains de plus de 50 ans. Depuis un an, les résidents mettent sur pied une association avec des règles précises et se cotisent. Si le montant atteint le budget estimé par la Snel, l'association achète des câbles et

autres matériels selon le devis de la Snel, qui en assure l'aspect technique. Au quartier Mahikari, dans la Commune Makiso, après l'installation d'un transformateur par un élu lors de la campagne électorale d'octobre dernier, les habitants ont acheté 510 m de câbles d'extension qui ont permis d'électrifier les maisons. "Même les moins nantis payent 100 \$ à l'association pour les fils et 50 \$ pour l'abonnement à la Snel", note satisfait Chako Jean, un membre du comité local.

Non loin de la Mosquée centrale dans la commune Kisangani, au quartier Losambo, chaque parcelle a donné 100 \$ pour acheter 1000 m des câbles. Mathieu Ramazani, un habitant du quartier, se

réjouit que le retour de l'électricité diminue l'insécurité. "Avant d'autoriser le raccordement, nos agents s'assurent que les demandeurs sont tous des abonnés et vérifient si les câbles répondent aux normes d'usage", explique Kasongo Mwama Lenge, directeur provincial de la Snel. Cette société voit ainsi le nombre de ses abonnés augmenté.

Au bloc Motumbe au Plateau Boyoma, des câbles aériens sur des poteaux en fer surplombent les avenues grâce aux collectes des fonds initiées par l'association "Motumbe debout". Les moins nantis ont donné 5 dollars et les autres ont donné 40 dollars. Le Fonds social de la République a complété 1000 m des câbles, des poteaux et financé l'installation de ce réseau aérien. "Nous ne voulons plus être raccordés sur les câbles souterrains car chacun se connecte comme il veut et n'importe qui s'improvise électricien. Nous allons mettre de l'ordre dans cette ligne", déclare Gaby Bangala, habitant de l'avenue Basongue dans la commune Makiso, où 30 parcelles cotisent 180 \$ chacune pour acheter des câbles et poteaux afin de se raccorder à une ligne aérienne spéciale.

Lutter contre les raccordements frauduleux

Une fois raccordés, les câbles deviennent propriétés de la Snel. Elle peut ainsi desservir d'autres abonnés. Grâce aux règles établies, aucune mai-

son n'est électrifiée sans avis de la Snel. Les membres de l'association déterrent tout fil frauduleux ou dénoncent à la Snel. "Si un abonné raccorde frauduleusement son voisin, nous sommes autorisés à le couper définitivement de cette ligne", déclare Djef Mpendo brandissant les règlements élaborés par un groupe d'abonnés sur la première avenue Plateau boyoma. Selon le directeur de la Snel qui prévoit un contrôle des abonnés, tout récalcitrant se verra imposer vingt fois sa facture la plus élevée avant d'être rétabli.

Au quartier Mahikari, les mesures sont plus sévères. Toute personne qui se raccorde sans l'accord de la Snel est conduite à la police par le comité. "Chaque nuit nous circulons les avenues pour voir là où les ampoules s'allument", témoigne Didier Kazadi un jeune surveillant. "Cette surveillance nous épargne des coupures intempestives causées par le court-circuit de mauvais raccordements", renchérit-il.

Depuis février, l'entreprise CEGELEC avec le financement de la coopération technique belge remplace les câbles vétustes grâce au projet "Afek" (appui à la fourniture de l'électricité à Kisangani). Selon le directeur provincial de la Snel, à travers ce projet, son entreprise va doter les quartiers non desservis en électricité des transformateurs.

A. Makanisi, C. Uzilo et S. Lubanda

A LIRE EN PAGE...

2 - LA VILLE EN BREF

3 - Les syndicats font avancer les causes de travailleurs
- Le vol des matériaux ralentit les travaux de la voirie urbaine

4 - Divorcer en justice garantit les droits de la femme
- Kisangani : la réserve de Masako très convoitée

5 - Agricultrices et pêcheurs écoulent difficilement leurs produits
- De petites commerçantes se construisent un avenir prometteur

6 - Publi-reportage
- Communiqué de presse

7 - Bavandi ba quartier basangisi mbongo
- Bokaboli libala na leta ebateli
- Isangi : le choléra tue, les habitants croient à un mauvais sort

8 - Kipindupindu (choléra) inauwa tena watu Kisangani
- Kazi ya kutengeneza njia inarudi nyuma kwa wizi wa vyombo vya kazi

Le choléra sévit à nouveau à Kisangani

L'épidémie de choléra est déclarée dans la commune Lubunga et d'autres communes de Kisangani. Une année seulement après celle de mars 2011 qui avait fait plus de 40 morts dans la ville. Les hôpitaux manquent de moyens adéquats de riposte. Certains spécialistes rappellent les précautions d'hygiène simples, mais vitales.

Depuis mars, le choléra décime des vies dans la commune Lubunga, sur la rive gauche du fleuve Congo. Il a commencé à nouveau à se propager au quartier Wagenia, en amont du fleuve. Selon Jean Marc Mabindi, médecin inspecteur provincial, l'épidémie touche désormais également les communes de Kisangani et de Makiso. Elle est aussi signalée dans le territoire d'Isangi à 125 Km en amont du fleuve. Au 28 avril, l'hôpital général de référence de Lubunga enregistrait 2 décès et avait interné 91 malades. Mais, selon les chefs de quartiers et le bourgmestre, il y aurait plus de morts, car certains ne sont pas enregistrés et sont décédés sans que les familles ne sachent de quoi ils souff-

raient. Dans ce quartier, l'eau de la Regideso ne coule pas. Les habitants utilisent donc l'eau du fleuve pour se laver, faire la lessive et cuire leurs aliments. Certains n'hésitent pas à déféquer dans cette même eau... Par ailleurs, dans le marché de Lubunga, des beignets, poissons salés ou frais grillés (communément appelé Kamundele en lingala) sont vendus sans être couverts. Les infirmiers s'inquiètent que la maladie ressurgisse une année seulement après l'épidémie de mars 2011 qui avait fait plus de 40 morts dans la ville, alors que cela devrait se passer plutôt après 5 ou 10 ans. Ils déplorent le manque de suivi. "On doit résoudre le problème. Les autorités devraient mettre en place un comité pour

(suite à lire page 2)

LA VILLE EN BREF

Unikis : le département des sciences de l'information et de la communication a son premier docteur



Depuis ce 24 avril, ce département a son premier docteur en sciences de l'information et de la communication. Il s'agit du chef de travaux, Célestin Bwanga Malekani qui a reçu la mention "distinction". Célestin Bwanga est abbé de l'archidiocèse de Kisangani, directeur de la Radio télévision Amani et formateur de chargés de communication des osc au projet Médias et société civile financé par le Programme interbailleurs Médias pour la démocratie et la transparence en RDC. Dès sa création en 2001, ce département fait appel à des professeurs visiteurs. Monseigneur Marcel Utambi, archevêque de Kisangani a salué la collaboration entre l'Unikis et l'Eglise catholique dans la formation de cadres du pays.

Sous le titre, *La contribution des médias de Kisangani pour la promotion de la démocratie : défis et actions stratégiques dans une approche communicationnelle*, il a démontré que les médias ont joué un grand rôle dans la construction démocratique à Kisangani par leurs débats publics, en informant et formant les citoyens. Mais l'analphabétisme, l'illettrisme et l'absence de culture de lecture constituent des freins à cette diffusion de l'information. Il cite l'exemple du Journal Mongongo qui peine à vendre 100 exemplaires dans une ville universitaire alors que le prix du journal est inférieur à celui d'une bouteille de bière. Il regrette que lire ne soit pas la priorité de beaucoup de gens.

En outre, le sous équipement de médias, le manque de ressources financières et la faible compétence des journalistes ne permettent pas d'informer correctement les citoyens. La dépendance du journaliste vis-à-vis de ses sources d'information (coupage) annihile son indépendance d'esprit. Les jeunes journalistes formés par le SIC évitent de travailler dans les médias faute de salaire. La multiplicité de radios de politiques (mais aussi communautaires religieuses) n'assure pas la pluralité d'opinions, valeur essentielle de la démocratie. Ces médias restent de caisses de résonance.

C'est ainsi il propose de reformer de l'école congolaise ; de faire la pres-

(suite de la une) (Le choléra ... à Kisangani)

informer les habitants et mettre du chlore dans l'eau des puits. Ce qui n'a pas été fait", constate Augustin Amundala, chargé de la mobilisation sociale de la zone de santé de Lubunga.

Riposte précaire

Le personnel soignant est débordé et se débrouille avec les moyens du bord. Dans les couloirs, deux gardes malades se plaignent : "Où est l'infirmier ? La perfusion est finie...". Soudain, un infirmier surgit, son téléphone à l'oreille : "Allo, docteur ! Il n'y a plus de gants." Le médecin lui répond : "attendons demain". L'infirmier ajoute : "les malades qui viendront après ne seront pas touchés". Un autre infirmier renseigne que le bac qui devait acheminer l'aide des partenaires est tombé en panne. "Le premier lot de 50 litres de sérum est venu de la division de la santé. L'Unicef a remis 200 litres de sérum, mais, deux jours plus tard, il n'en reste que 90 litres", s'inquiète l'infirmier responsable du centre ad hoc de traitement de choléra à l'hôpital général de référence de Lubunga.

L'exiguïté de la salle ne permet pas de recevoir tout le monde. D'autres sont soignés dehors. "Pour éviter l'encombrement, on laisse partir les malades qui ont reçu les premiers soins. A eux de continuer ensuite avec le sérum oral à la maison", témoigne Albert Bitu, superviseur chargé de l'eau, hygiène et assainissement de la zone de santé de Lubunga. Les moyens et l'organisation semblent faire cruellement défaut. Ici, on voit 16 malades dans une salle prévue pour dix. Là-bas une ambulance servant à transporter les malades, devenue inutile en raison du manque de carburant. Du coup, ces derniers se débrouillent pour venir sur des vélos ou des motos. Quant à l'unique pulvérisateur laissé l'année passée placé à l'entrée de la salle d'hospitalisation, il ne pousse plus l'eau... Les morts sont mis dans des cercueils faute de sacs mortuaires, au risque de contaminer les infirmiers. La nuit, ces derniers cherchent la veine à piquer avec une lampe tempête... Seul le service de soins fonctionne à ce moment là. Les autres, de triage et d'observation ferment.

"Bien laver les mains et cuire les aliments"

Depuis le début de l'épidémie, 15 sources et puits ont été aménagés par le service de l'eau, hygiène et assainissement. Un relais communautaire et un agent de la Croix-Rouge sont chargés d'y mettre le chlore donné par l'ONG

se écrite en langues nationales et aux responsables des médias de tenir compte du profil de journaliste à engager.

Christian Uzilo

Les victimes du crash de Hewa Bora attendent toujours d'être indemnisées

Lors d'un point de presse ce 27 avril, le Groupe Lotus, une association de défense des droits humains et le collectif de victimes du crash de la compagnie d'aviation Hewa Bora demandent au gouvernement d'obliger la compagnie aérienne Hewa Bora (aujourd'hui Fly Congo selon elles) d'indemniser toutes les victimes du crash de son boeing 727 du 8 juillet dernier à Kisangani. En effet, un avion de Hewa Bora a crashé avant l'atterrissage. On a dénombré plus de 80 morts, près de 40 rescapés et des disparus. A ce jour, Hewa Bora n'a dédommagé que six familles.

Selon le Groupe Lotus, c'est pour disculper l'indemnisation que Hewa Bora s'est muée en Fly Congo. Alors que celle-ci utilise le personnel, les locaux et matériels de Hewa Bora dont le gouvernement a retiré la licence d'exploitation pour l'ensemble du pays après deux crashes en moins de deux ans. Dismas Kitenge, président du Groupe Lotus et rescapé du crash, estime que le gouvernement congolais devait obliger "Fly Congo", une nouvelle compagnie d'aviation qui hérite les actifs et passifs de Hewa Bora, d'indemniser toutes les victimes avant de voler. Mais, Guy Lusangi, chef d'escadre de Fly Congo, Hewa Bora a mis en place à Kinshasa un bureau de suivi d'indemnisation. Les dossiers de certaines victimes traînent car leurs familles n'ont pas encore désignés de représentants attitrés. En outre, il ne revient pas à Hewa Bora d'indemniser ces victimes mais plutôt à son assureur.

Olivier Bakia, fils d'une victime, déplore que "les enquêtes n'aboutissent toujours pas". Le Groupe Lotus demande à la justice congolaise d'éclairer l'opinion et les collectifs des familles des victimes sur les circonstances, les causes et les responsabilités de ce crash.

Maître Christian Biona, témoigne que, plusieurs plaintes ont été formulées auprès de différentes autorités politiques et judiciaires. Mais la compagnie n'a jamais terminé la procédure d'indemnisation des familles des victimes et rescapés pour tenter d'essuyer les larmes des compatriotes qui pleurent les leurs jusqu'aujourd'hui.

Le Groupe Lotus demande à la compagnie Hewa Bora, étant civilement responsable du crash de Kisangani, conformément aux prescrits des articles 17et 18 al.1de la convention de Varsovie d'indemniser les familles malgré le retrait de sa licence.

Hortense Basea

Le bureau du CICR à un nouveau chef

Depuis le 24 avril Caroline Martinod remplace M. Armand de Baecque à la tête de la sous délégation du comité international de la Croix Rouge (CICR à Kisangani) après un an de mission. De juillet 2011 à mars 2012, le CICR a permis à près de 1500 détenus des prisons de Kisangani et Bunia de manger journalièrement et d'avoir du savon ; 13 enfants ont été sortis des forces et groupes armés et 23 enfants non accompagnés ont été réunifiés avec leurs familles. Le CICR a en outre permis de nombreuses familles séparées de communiquer par des lettres. Cet organisme a informé les militaires, policiers, étudiants en droit, autorités administratives... sur les règles du droit international humanitaire qui protègent les civils, militaires prisonniers...

Dans le district de la Tshopo (comme dans le groupement de Loya la localité Opienge ou les groupes armés ont sévi dans le passé) la destruction des champs, l'éloignement des services de santé et la difficulté d'accès à l'eau ne permettent pas encore aux déplacés qui ont fui les combats de retourner chez eux.

Trésor Boyongo



LWF (fondation luthérienne, une ong anglaise). Au cours de la réunion tenue les 19 et 23 avril derniers, le bourgmestre de Lubunga a demandé à la population de n'utiliser que l'eau des puits et sources aménagés. De son côté, Albert Bitu conseille de "ne pas toucher les cadavres, laver les mains au savon ou à la cendre avant de manger et après les toilettes, laver et bien cuire les aliments avant la consommation."

Des précautions d'hygiène simples, mais plus que jamais vitales aujourd'hui...

Trésor Mokiango

Les syndicats font avancer les causes de travailleurs

Pour défendre leurs droits, depuis plus de 5 ans de nombreux travailleurs se sont regroupés en syndicats. De droits et intérêts communs des ouvriers sont acquis. Ils contrôlent la paie, signent des contrats de travail... Mais beaucoup reste à faire.



Lentement mais sûrement, la liberté syndicale s'enracine. Accéder à la demande du syndicat n'est plus signe de faiblesse pour les patrons mais de progrès social. Les droits des travailleurs sont de plus en plus respectés. Ils peuvent créer des syndicats, revendiquer librement et à haute voix. Les organisations syndicales s'implantent dans la plupart d'entreprises et services publics. Impensable avant. Les employés réussissent à amener les employeurs sur la table de négociation pour soumettre leurs revendications. Les résultats sont encourageants. En fin mars, l'intersyndicale des

fonctionnaires de l'Etat a été associée à la mission de contrôle de la paie des chefs coutumiers à Isiro pour s'assurer que l'argent atteint les vrais bénéficiaires. René Menga, son président se félicite qu'il en sera ainsi pour les autres fonctionnaires. "Après quatre ans de lutte, l'autorité (gouvernement) commence à nous entendre", se soulage-t-il.

Des avancées encourageantes

"Depuis le 18 avril, 35 de 450 travailleurs journaliers (manœuvres, techniciens, chauffeurs...ndlr) ayant réalisé six mois signent des contrats", informe Aristote Yalungu, chef du personnel à la SZTC, l'entre-

prise chinoise qui réhabilite la voirie urbaine. "Désormais, les agents seront payés à la banque ; ils vont toucher le même salaire que ceux de la capitale avant la fin du mois; les données biométriques pour résoudre le problème de nouvelles unités seront transmises à Kinshasa ; un cadre de collaboration entre le gouvernement et les syndicats est institué..." autant d'avancées énumérées lors de la réunion d'évaluation de la section provinciale du syndicat libre du Congo en début d'année.

Selon le docteur Alliance Tagoto, président provincial du Syndicat national des médecins, bientôt 350 de 540 médecins matriculés, mais non payés toucheront leur salaire. C'est le résultat des âpres négociations après la grève générale d'avril. A la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT), les agents sont en grève silencieuse. Ils viennent mais ne travaillent pas. Selon Pauline Pama, déléguée syndicale, ils protestent contre la reprise de fonction de leur directeur suspendu à l'époque "pour vente de terrains de l'entreprise et mauvaise utilisation de fonds". Selon eux, la lettre datant du 6 mars qui le réhabilite ne respecte pas la procédure. "Les lettres précédentes n'ont pas été abrogées. Aussi, on attendait l'arrivée d'un audit pour enquêter sur les griefs lui reprochaient et infliger une sanction...rien n'a été fait", fustige Pauline. Mais le directeur estime que (à compléter).

Beaucoup reste à faire

Par ailleurs, certaines catégories de fonctionnaires ont du mal à sur-

monter la hiérarchie administrative. Tout doit être décidé à Kinshasa, la capitale. "Au début de chaque année scolaire, on rentre en grève pour les mêmes revendications", regrette Joseph Litete, secrétaire provincial du syndicat des enseignants du Congo (SYECO). Certains patrons indécents s'opposent à la création d'un syndicat dans leurs entreprises et révoquent les agents qui osent. Ce qui crée la peur de perdre un emploi déjà rare. Une vingtaine d'employés de cette entreprise ne travaillent plus depuis la dernière grève. Aristote Yalungu, chef du personnel avance qu'ils se sont retirés d'eux-mêmes. Quelques travailleurs de la Direction des recettes de la province orientale (DRPO), de la Régie des travaux publics de la province orientale (RTPO) en ont fait les frais. "Certains enseignants craignent de demande d'explication s'ils s'associent à un mouvement de grève", déplore Joseph Litete.

Certains ouvriers ne connaissent pas leurs droits et comment canaliser leurs revendications. "On pensait que c'est le chef du personnel qui doit apporter nos problèmes au patron", confie l'un des chefs d'équipe des ouvriers dans les chantiers de la voirie de la société SZTC.

Pour Frédéric Esiso, Professeur de sociologie à l'Université de Kisangani, "la liberté syndicale est tributaire du type de régime politique. Dans un contexte de dictature, l'espoir de fléchir le pouvoir (employeur) était faible. Jusqu'au aujourd'hui, les séquelles de ces habitudes subsistent".

Trésor Boyongo

Le vol des matériaux ralentit les travaux de la voirie urbaine

Pas facile pour les entrepreneurs de terminer dans un délai raisonnable et un coût réel les travaux publics. De nombreux vols ralentissent les ouvrages. Certains décident d'associer les habitants dans la surveillance du matériel des chantiers. Les résultats sont encourageants.

Le 21 avril dernier, un jeune a dénoncé auprès du chef du personnel de l'entreprise chinoise "SZTC" le vol de ciment sur le chantier de la voirie urbaine au niveau de la 4^{ème} avenue dans la commune Tshopo. "Depuis le matin, ils ont volé plus de cinq sacs pendant que l'ingénieur chinois somnolait", témoigne-t-il. Il y a deux mois, 44 sacs ont été retrouvés dans le chantier d'un particulier par l'auditorat militaire. Au total, 1000 sacs ont été dérobés depuis le début des travaux. Sur le marché local, un sac revient à 22 \$.

Cette dénonciation est le résultat de la prise de conscience et du souci de certains habitants de voir les routes bien refaites dans le délai et dans les normes. "Les jeunes ont compris et ils ont dénoncé. Nous avons récupéré les ciments et ces travailleurs sont renvoyés sans être payés" se réjouit Aristote Yalungu, chef du personnel de "SZTC". Son entreprise a mis en place un mécanisme de collaboration avec les populations riveraines des sites des travaux pour sécuriser le matériel. Tout celui qui dénonce un détournement à l'entreprise ou à la police reçoit une petite prime. Au delà de la gratification, c'est plus la volonté d'avoir des chaussées longtemps promises par le gouvernement être réhabilitées pour l'intérêt de tous. "Les chinois vont rentrer chez eux, ils ne sont pas bénéficiaires directs de ces ouvrages. Tous les jours, nous assistons au vol de ciment. Le dosage n'est pas respecté. La qualité des travaux en pâtit", s'indigne un autre habitant agacé par cette inconscience de certains travailleurs. En février dernier, le maire de la ville, Augustin Osumaka, déplorait également le vol de câbles, sables et autres matériaux destinés aux travaux du remplacement des câbles électriques par le projet Afek (appui à la fourniture de l'électricité à Kisangani) dans la commune Kabondo.

Des travaux bâclés

"Une partie du caniveau vient de céder il y a deux minutes. Le mélange n'était pas respecté. Ils ont utilisé deux sacs sur les dix déposés par l'ingénieur chinois", se plaint Rubin R. un jeune contemplant les travaux sur le chantier de la 4^{ème} Tshopo. En 15 mois, l'entreprise SZTC, reste qu'avec 450 travailleurs. (700 sur 1 150 journaliers ont été révoqués essentiellement pour vol). "Quatre ou cinq d'entre eux perdent leur travail chaque jour pour non respect de consigne et vol", souligne Aristote Yalungu. L'entreprise utilise désormais un malaxeur pour mélanger gravier, sable

et ciment. Un camion approvisionne les différents chantiers. "Depuis un mois le vol a diminué mais nous enregistrons un retard pour attendre le camion", constate un chef d'équipe sur la 1^{ère} avenue Tshopo. Le pont Motumbe et d'autres ouvrages (écoles, hôpitaux, ponts...) se détériorent précocement à la suite d'un travail bâclé. C'est ainsi que le coût élevé des travaux publics étonne toujours plus d'un habitant.

En effet, depuis deux ans les chinois construisent des routes sur certaines artères de la ville. Ces routes seront goudronnées. Mais sur le terrain, certains ouvriers ont mis un réseau de vol du matériel avec de vendeurs de ciment de construction et des particuliers qui construisent leurs propres maisons. Ce qui ralentit les travaux et fait douter de leur durabilité car le dosage n'est pas respecté par les travailleurs. Ces commerçants se présentent sur ces chantiers comme de curieux. Les travailleurs profitent de la moindre distraction des ingénieurs chinois pour leur donner un sac. Certains chefs d'équipe expliquent ce comportement par le bas revenu (3\$ par jour) des travailleurs. Ils ne mangent pas suffisamment et travaillent 11h par jour,

Hortense Basea

Hôtel du gouvernement, toujours en chantier

Lancé depuis 2008, les travaux de construction de l'hôtel du gouvernement provincial piétinent. La législature (2006-2011) finie, d'aucuns se demandent à quand la fin de ce projet ambitieux

Cyprien Hery Baraka, député provincial, s'étonne que les chantiers des privés avancent sans entrave. Mais ceux de l'Etat connaissent toujours des problèmes d'argent. il pense lui à une mauvaise utilisation de fonds et à l'absence de contrôle. Damas Esole, attaché de presse au gouvernorat de province qui reconnaît ce vol, explique que la construction de l'hôtel de gouvernement connaît des moments d'inactivité faute de matériels disponibles sur place comme actuellement les barres de fers appropriées. Ce bâtiment d'environ 175 bureaux abritera le gouvernement provincial, ses ministères et certains services publics. Pour l'heure seule l'aile droite qui peut abriter quelques ministères provinciaux est presque finie. Il ne reste qu'à cloisonner des bureaux. L'aile centrale et gauche traînent.

Hortense Basea

Divorcer en justice garantit les droits de la femme

(RCN J&D-InfoSud/Syfia/Mepad) Pour rentrer dans leurs droits, certaines femmes n'hésitent plus à saisir les tribunaux pour divorcer légalement. Elles bénéficient ainsi d'une partie du patrimoine, alors qu'avant, les hommes les répudiaient sans rien.

Depuis peu, quelques rares femmes courageuses refusent d'être chassées du toit conjugal comme si elles ne valaient rien. Elles saisissent les tribunaux pour divorcer légalement et obtiennent ainsi leur part de patrimoine. Jusqu'ici, en effet, elles sont nombreuses à être répudiées par leurs maris sans aucune contrepartie. Parfois même après plusieurs années de mariage, l'homme jette les biens de sa femme dehors ou lui demande carrément de rentrer chez ses parents après plusieurs violences. Dans la cité, on croit souvent que si un mariage n'a pas été célébré devant l'officier de l'Etat civil, l'épouse n'a aucun droit. Pourtant, *"la loi congolaise reconnaît le mariage célébré en famille. Les époux doivent cependant l'enregistrer après à l'Etat civil"*, précise le juge Fidèle Muya, président du Tribunal de paix de Makiso. Les articles 438 et 439 du Code de la famille stipulent que, *"à défaut d'acte de l'Etat civil, le mariage est prouvé par la possession d'état d'époux. Deux personnes ont la possession d'état d'époux lorsqu'elles se considèrent et se traitent mutuellement comme époux, et qu'elles sont considérées et traitées comme tels par leur famille et la société."* La possession de cet état peut être prouvée et contestée en présentant des témoins.

Encouragées par leurs familles, informées par des ONG et aidées par des avocats, de plus en plus de femmes traduisent leurs maris en justice. Le greffe du Tribunal de paix de Makiso a prononcé quatre divorces en 2010 et sept en 2011. Cette année, deux plaintes sont en phase de conciliation. Si la conciliation échoue, un procès aura lieu pour départager les deux parties. Le plus souvent, ce sont désormais les femmes qui sont à l'origine de ces plaintes. Une nouveauté de taille, dans une société où le poids culturel empêche généralement l'épouse de quitter un foyer même si elle est maltraitée. Le mariage est en effet encore perçu comme une réussite sociale. Le briser est donc mal vu.

Partage "par moitié"

En principe, quand il y a divorce, le partage de biens se fait suivant le régime matrimonial choisi par les époux lors de la célébration du mariage. S'il s'agit du régime de la communauté universelle, largement choisi par

les Congolais, à la dissolution du mariage, le partage se fait *"par moitié entre les anciens époux"* selon l'article 535 du Code de la famille.

En 2011, à la suite d'une décision du tribunal de paix de Makiso, Thérèse, une quadragénaire, a reçu de son mari 5 millions de Fc (5 500 \$) à titre d'indemnité et 2 500 \$ de loyers. *"Mon mari m'accusait de le stresser par mon comportement, alors que c'est celui qui déstabilisait notre foyer par son infidélité. Je n'en pouvais plus. Je ne rêvais que de ma mort. Durant trois ans, nos relations ont été très difficiles"*, témoigne Thérèse, un an après son divorce. Lydie, trentenaire, a elle aussi décidé de se séparer de son conjoint : *"J'étais la bonne à tout faire. A mon arrivée chez mon mari, qui habitait encore chez ses parents, plus personne ne nettoyait la maison, ne cuisinait, ne faisait la vaisselle ou la lessive. Je ne pouvais rien dire. Il m'a empêchée d'habiter et de vivre avec lui pendant deux ans en quittant la ville"*, raconte-t-elle. Encouragée par ses parents à saisir la justice, elle a obtenu le partage par moitié des biens du ménage.

L'article 549 du Code de la famille explique que chacun des époux est libre de demander le divorce *"en fondant son action sur la destruction irrémédiable de l'union conjugale"*. Selon l'article suivant, le tribunal ne peut prononcer le divorce que s'il *"tire des faits la conviction que la continuation de la vie conjugale et la sauvegarde du ménage sont devenues impossibles"*. A cet effet (art. 551), *"la séparation unilatérale prolongée pendant trois ans au moins constitue une présomption de la destruction irrémédiable de l'union conjugale."*

Pour Claudine Bela Badeuza, directrice du Centre d'éducation et de recherche sur les droits des femmes (CERDF), il est légitime, en tant qu'être humain, que la femme protège sa vie et ses droits en divorçant si elle court un danger. Mais, souvent, par crainte des railleries sociales et par souci de leurs enfants, la plupart d'entre elles endurent de mauvais traitements dans leurs foyers. Aline Shakira, avocate au barreau de Kisangani, rappelle que si un des conjoints est menacé, il peut saisir la justice pour rentrer dans ses droits et recouvrer sa liberté.

André Losana

Kisangani : la réserve de Masako très convoitée

(Syfia Grands Lacs) La réserve forestière de Masako, proche de Kisangani, est aujourd'hui de plus en plus convoitée par les agriculteurs, les fabricants de braise ou ceux qui exploitent le bois. Des intrusions dans ces zones protégées qui bénéficient de la complicité de certains agents.

Les rayons du grand soleil de plomb de ce lundi 9 avril ne traversent pas le feuillage de ces arbres de 15 à 20 m de haut sous lesquels nous cheminons. Ce sont ceux de la réserve forestière de Masako, à 14 km au Nord-Est de Kisangani, chef lieu de la Province orientale, riche en arbres de forêts primaires et secondaires, oiseaux et animaux variés. Pourtant, sur le trajet d'un kilomètre entre la route et la maison d'accueil des chercheurs de la Faculté des sciences de l'Université de Kisangani, on croise des hommes transportant des sacs de braises. Un peu plus loin, un étroit sentier bordé de ces mêmes sacs conduit à un champ de manioc et une bananeraie où de gros arbres abattus enfouis dans la cendre fument encore. Des pieds d'arbres montrent des traces de tronçonneuses. Ici, un four de braise démantelé, là derrière un gros arbre déraciné gisant. Vers la droite, des bois couverts de feuilles qui dessèchent attendent d'être carbonisés. A quelques pas d'ici, les étudiants en master en stage depuis sept jours signalent la présence d'une scierie. Autant de preuves que cette zone protégée est largement exploitée.

Quête de terres

En effet, dans et autour de la ville, les terres sont de plus en plus recherchées. Qui veut une parcelle pour construire une maison, qui veut un lopin de terre pour cultiver. D'autres des concessions de forêt pour faire de l'agriculture, produire de la braise ou exploiter du bois. Grâce à certains agents des titres fonciers et de l'environnement, quelques uns obtiennent, parfois, illégalement des terrains interdits à la vente dans cette zone protégée où on trouve encore des espèces de bois commercial très recherchées par des exploitants.



Des arbres sont coupés pour exploiter des champs et des braises à Masako © Mongongo

Selon, Aloïs Mafutala, président de l'Association pour le développement de Masako (ADM), depuis l'année dernière certains agents du service de l'environnement octroient des parcelles de 50 m² sur 100 à 20 000 Fc (22 \$) et deux poules dans la réserve. *"Ils me disent que les arbres ont vieilli. Il faut les couper pour renouveler la forêt"*, explique-t-il. Samuel Lifendi, coordinateur provincial de l'Environnement, assure pourtant qu'il n'a autorisé aucune vente de terrains ni coupe de bois. Toutefois, confie-t-il *"on autorise certains agents, qui gardent la forêt, à exploiter 50 à 80 ares chacun pour leur survie comme ils ne sont pas payés"*. *"S'il autorise deux personnes, il en autorise automatiquement 100 !"*, fulmine le Pr Dudu Akaibe, chef de département d'Ecologie et gestion des ressources animales à la Faculté des sciences. Samuel Lifendi poursuit : *"en mars dernier, on a envoyé un de nos agents, qui coupait du bois dans la réserve, à la direction de province. Il devra être traduit en justice, car c'est une infraction"*. Par ailleurs, il regrette que ces forêts classées soient peu protégées depuis la mise à la retraite de la plupart des gardes forestiers en avril 2011.

Une réserve précieuse

La réserve est divisée en zone interdite, intermédiaire où les riverains font la cueillette et le ramassage et une autre où ils vivent, chassent et font des champs de subsistance. Mais, une fois les sols épuisés, ils vont au-delà des limites permises pour trouver des terres fertiles. Au début de l'année, le nouvel administrateur du jardin zoologique de Kisangani, se plaignait, dans les médias, que les riverains cultivent et produisent de la braise même sur ses terres. Ces réserves, datant des années 1950, servent à protéger des espèces végétales et animales rares ou méconnues et à les étudier. Depuis 1984, des étudiants, professeurs, chercheurs nationaux et étrangers travaillent à Masako. Le Lophuromys dudui et le sylvisore akaibe, un rongeur et un insectivore, méconnus au niveau mondial y ont été découverts il y a peu. Déjà, la recherche pâtit de l'accaparement croissant des terres de la réserve. *"Depuis deux mois, mon mémoire est bloqué, témoigne Georges Tchatchambe, étudiant en deuxième licence. En novembre 2011, la surface que j'ai délimitée pour mon étude a disparu"*.

Trésor Boyongo

ABONNEMENT

Pour encourager l'équipe des journalistes de Mongongo dans leur travail de vous informer régulièrement en toute indépendance de ce qui se passe dans votre milieu proche, souscrivez un abonnement de soutien.

Tarif des abonnements

- Abonnement ordinaire : 1 an (24 numéros) : 30 \$
- Abonnement de soutien : 1 an (24 numéros) : 50 \$ minimum

Abonnements payables :

- Au journal Mongongo, 1/A, Avenue Tshatshi à côté de Bego Congo, Commune Makiso
Mail : journal_mongongo_kis@yahoo.fr
- Gertrude Nabiata, +243 (0) 85 338 06 84.
- Jimmy Bakelenge, +243 (0) 85 338 93 25.
- A Syfia international, 20 rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier, France
Tél : 33 (0) 4 67 52 79 34 Fax : 33 (0) 4 67 52 70 31
Mail : leplaidleur.ilb@wanadoo.fr

Références bancaires :

Compte SYFIA INTERNATIONAL Assoc. à la BFCC de Montpellier
Code RIB : 42559 - 00034 - 21027811202 - 40
IBAN FR76 4255 9000 3421 0278 1120 240 BIC CCOP-FRPPXXX
ou Chèque bancaire à l'ordre de SYFIA INTERNATIONAL - Libellé en Euros

Agricultrices et pêcheurs écoulent difficilement leurs produits

(Syfia Kisangani/Médias pour la paix et la démocratie) Dans les campagnes proches de Kisangani, pêcheurs et maraîchères travaillent dur pour vivre de leurs métiers. Mais, l'absence de chambre froide et surtout de marchés sur place, les empêchent de bien conserver et de vendre à un meilleur prix leurs produits.

A 15 km à l'ouest de Kisangani, sur la route Yangambi, sur la dalle en béton armé du beach bac Lindi appelé Linyokola, des poissons frais sont étalés. Des mams se regroupent pour négocier les prix. Elles arrivent tôt le matin, mais n'achètent pas directement aux pêcheurs, plutôt aux "remiseurs". A l'accostage des pirogues, ces revendeurs se précipitent pour acheter, souvent à crédit. Ces intermédiaires et l'absence de marché dans cet endroit entouré par les eaux et grand producteur de poissons, favorisent la hausse des prix.

Les "remiseurs", pour convaincre le peu de clientes qui se présentent, font l'éloge de leurs produits : "Iko kilo, ni ya minofu, iko mbenga !" ("c'est encore frais, ça pèse !", en swahili). "Ils revendent 20 à 30 % plus cher que leur prix d'achat aux pêcheurs", estime Kayumba Baelongandi, président du Regroupement des agriculteurs pour un développement intégral (Radi). "Si nous avions une chambre froide à Kisangani, nous pourrions conserver et vendre le poisson au kilo et lutter ainsi contre la hausse des prix", ont réclamé les pêcheurs au cours de la



Marchandage de poissons au beach bac Lindi © Mongongo

visite d'un inspecteur de l'agriculture début avril. En attendant, ils gardent la journée leurs poissons sous l'eau et, quand ils ne trouvent pas de clients, ils les découpent en petits morceaux à griller puis à vendre à la criée. "Pour qu'il ne pourrisse pas, je suis obligé de couper

la tête de ce gros poisson", affirme l'un d'eux.

Pendant les formations que la division de l'agriculture organise à leur intention, ils reviennent aussi souvent sur la nécessité d'avoir un marché sur place. Selon Kayumba Baelongandi, l'an passé, on commençait à entretenir le site pour en construire un au beach Linyokola, mais ces travaux n'ont pas évolué, à cause de mésententes entre les autorités des communes de Makiso et de Lubuya Bera.

Maraîchères entrepreneur

Le besoin d'écouler leurs produits est aussi pressant du côté des maraîchères de l'association Maendeleo (développement, en swahili). Au PK 5, sur la rive droite de la rivière Tshopo, sur la route Buta, elles cultivent poivrons, tomates, ciboules, amarantes, choux, épinards, concombres, céleris, mais n'arrivent pas à les écouler correctement. Les commerçants qui viennent les acheter, leur imposent les prix et ne prennent pas toute la quantité produite chaque jour.



© Mongongo

En mars dernier, le Collectif des femmes (Cof) a discuté avec ces maraîchères. Ces dernières ont émis le vœu d'avoir un marché au PK 5. Dans certaines communes, la FAO avait construit, il y a quelques années déjà, des petits marchés secondaires qui n'avaient pas fonctionné. "Pour le moment, nous circulons avec nos légumes sur la tête et entrons dans les bureaux et les maisons. Ces produits périssent si personne ne les achète !", regrette Annie Losambo, présidente de Maendeleo. Autres soucis : les vols, le manque de fertilité des sols, ou encore les bêtes qui divaguent et détruisent leurs produits. "Nous avons maintes fois saisi les autorités municipales et provinciales", explique la présidente de cette association créée en 2007 et qui regroupe une cinquantaine de femmes.

Malgré ces difficultés, ces maraîchères sont très entrepreneur. La FAO leur a ainsi remis des arrosoirs, des houes, des machettes et des semences. Elles ont par ailleurs reçu un générateur du Programme d'appui aux initiatives de développement communautaire (Paideco) financé par la coopération belgo-congolaise pour mieux alimenter en eau les jardins. La présidente de Maendeleo affirme que la vie a ainsi commencé à changer dans leurs foyers grâce aux revenus tirés de leurs champs.

"Nous avons pris cette initiative, car nous refusons de quémander ou de voir nos enfants mourir de faim", explique Julienne Amoti, secrétaire de cette association. "Je scolarise mes enfants sans problèmes par ce métier", ajoute Georgette Mwamini, une autre membre.

Le Cof a promis de mener un plaidoyer auprès des autorités locales pour la création d'un marché. "Nous avons suivi avec beaucoup d'attention vos doléances", a réagi Rose Selemani, du conseil de gestion du Collectif des femmes.

Francine Booto

De petites commerçantes se construisent un avenir prometteur

(Syfia Kisangani/Médias pour la paix et la démocratie) Grâce aux micro-crédits de différentes associations, des commerçantes de Kisangani et environ font mieux face à leurs charges familiales. Certaines commencent même à réaliser leurs rêves.

Dans les marchés de Kisangani, les femmes vendent de tout ou presque : pétrole, riz, haricots, braise, habits, etc. Dynamiques, certaines d'entre elles vivent mieux grâce à des prêts accordés par plusieurs associations. "A présent, j'achète dix paniers de poissons fumés, contre à peine deux en 2008", témoigne maman Collette Dipo, vendeuse depuis 1979. Désormais, elle rêve de pouvoir enfin construire une maison grâce aux bénéfices de son activité. Affiliée à la Mutuelle d'épargne et de crédit de Kisangani (Mécrekis), une coopérative qui octroie des prêts aux petites associations qui se distinguent par leur bonne gestion, maman Collette affirme faire des remboursements chaque mois. De son côté, Véronique Asina, vendeuse d'arachides et bénéficiaire, elle aussi, de crédits depuis 2010, achète déjà progressivement des sacs de ciment pour transformer sa maison en dur.

Rose Selemani, secrétaire provinciale de l'Union des femmes commerçantes du Congo (Ufec), explique que c'est grâce aux cotisations des membres, que son organisation octroie chaque mois des prêts à des vendeuses de Kisangani et environs : "L'année dernière, nous avons donné 5 à 6 000 \$ à 60 de nos membres (100 \$/membre en moyenne, Ndlr). Nous avons commencé à octroyer ces aides en 2007, car les commerçantes ne venaient plus aux réunions. Actuellement, nous avons 1 200 mamans dans la ville et 95 dans les territoires et districts. Sur le marché, nous avons des gens chargés de les suivre pour qu'elles ne vendent pas à perte." Des conseils a priori bénéfiques à en croire les concernées. "Je sais dorénavant contrôler mes entrées et sorties financières. Jusqu'en 2008, mon capital correspondait à la valeur d'1/4 de sac de riz... A présent, j'achète trois à quatre sacs de riz", se réjouit madame Alua Komba, commerçante au marché central. Soucieuses de se perfectionner, certaines s'affilient ensuite à la Fédération des entreprises du Congo (Fec).

Plus besoin de faire des courbettes...

Des associations ciblent leur aide en direction des plus démunis. Depuis 2009, certaines femmes pauvres et veuves parviennent ainsi à gagner leur vie et subvenir aux besoins de leurs enfants. "Mon mari a été assassiné en 2000, pendant la guerre. Grâce à cette initiative, je parviens à payer les frais scolaires de mes enfants sans faire de courbettes à ma belle-famille", se réjouit l'une d'entre elles, faisant allusion aux crédits et conseils d'encadrement et de gestion donnés par l'Association des femmes pour le développement (AFD). Dans cette OSC, que les bénéficiaires elles-mêmes ont initiée, à la fin de chaque mois, les membres se réunissent avec leurs cahiers d'activités. "Chacune reçoit 200 \$ puis rembourse 20 \$ par mois", résume une conseillère de l'AFD.

Le Bureau diocésain de développement de l'archidiocèse de Kisangani, qui forme des associations féminines et des paysans à bien gérer leurs micro-crédits, se félicite de ces initiatives. Toutefois, la plupart des bénéficiaires sont illettrés et comprennent difficilement certaines notions, d'autres remboursent leur dette seulement après plusieurs relances. Ainsi, quelques commerçantes disent ne pas être en mesure de rembourser chaque mois 10 % de la somme empruntée, en l'absence de bateau de la province de l'Equateur et de Kinshasa. Ce qui nuit à l'écoulement de leurs marchandises et à la stabilité des prix sur les marchés.

Pour améliorer le système, certains recommandent d'informer et de former davantage les petites commerçantes sur le bien fondé des associations qui accordent ces crédits. Des OSC qui, de leur côté, gagneraient sans doute à mieux s'organiser pour créer des coopératives structurées d'épargne, avec l'éventuelle assistance de l'Etat.

Annie Beko

Publi-reportage/Formation sur les compétences et techniques de négociation



Le 21 avril dernier dans la grande salle du restaurant bar Pomme Rouge dans la commune de la Makiso, le Consortium des Ong internationales (EGIS/BDPA, OKAPI Environnement Conseil, FRM, GCT et CODELT) a organisé une session de formation sur les compétences et techniques de négociation à l'intention des animateurs sociaux du dit Consortium, des membres des ONG Environnementales (OCEAN, OSAPY, SOS NATURE, CDPE) de Kisangani, des concessionnaires forestiers et des agents de l'administration de l'environnement. Au total 25 personnes ont bénéficié cette formation dans le cadre de la facilitation des négociations des clauses sociales des cahiers des charges des contrats de concession forestière dans la Province Orientale.

Les orateurs du jour Monsieur Maurice MATANDA et Joseph ILANGA, le Directeur de la Division des Etudes de Planification (D.E.P) du Ministère de l'Environnement ont renforcé les capacités des animateurs sociaux du consortium sur leur mission de facilitation des négociations entre les concessionnaires forestiers et les communautés locales appelés à signer les accords pour l'obtention de contrat de concession forestière, une exigence du Gouvernement de la RDC aux concessionnaires forestiers d'après l'Arrêté 023. Selon Monsieur MUSTAPHA ASSANI, superviseur de la mission du pool de Kisangani, cette formation fait suite à la première organisée en date du 25 au 26 février 2012. Par ailleurs, Cette formation a eu lieu grâce au financement de la Banque Mondiale et l'Unité de Coordination des Projets Forêts et Conservation de la Nature (UC-PFCN) a-t-il souligné.

GRADI-JEUNES CONFERENCE "SANTÉ BUCCO-DENTAIRE" AVANTAGES ET CONSEQUENCES

(A l'occasion de la Journée Mondiale de la Santé bucco-dentaire 19/05/12)

Par
DR BONIFACE EJIBA

JOUR : MERCREDI
DATE : 16/05/2012
HEURE : 15H30

LIEU : SALLE GRADI-JEUNES

La carie dentaire serait-elle le seul problème de la bouche? Est-il nécessaire de brosser ses dents? Quelles sont les maladies qui proviennent d'une bouche mal soignée?

Venez suivre la réponse gratuitement à Gradi-Jeunes. Bienvenue à tous et à toutes.

Un nouvel hôtel à Kisangani ! AUBERGE Les Mambo's



Enfin ! Votre séjour à Kisangani est assuré. Auberge Les Mambo's vous réserve des chambres bien équipées à des prix défiant toute concurrence ; sa cuisine à la fois congolaise et étrangère y est savoureuse et pourra être accompagnée de toute sortes de boissons issues d'une généreuse sélection. Pour votre travail, Auberge Les Mambo's vous offre un accès gratuit à Internet. Venez partager de bons moments des rencontres privilégiés, vous apprécierez particulièrement la convivialité dans ce beau cadre. Notre adresse : 1, Avenue Feruzi, quartier des musiciens, commune Makiso. Téléphones : +243 99 833 33 33, +243 82 833 33 33. E-mail : lesmampos@yahoo.fr



Communiqué de presse du 25 avril 2012 Formation en leadership féminin

Du 19 au 24 avril 2012, le Centre pastoral de l'archidiocèse de Kisangani a servi de cadre à un atelier de formation en leadership féminin.

Organisé par le Projet d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire, PAIDECO-TSHOPO en partenariat avec le Ministère provincial du Genre, Famille et Enfant, cet atelier a connu la participation d'une trentaine de femmes issues de l'administration publique, des associations féminines et des confessions religieuses. Ont été également invités quelques hommes identifiés parmi ceux qui accompagnent les femmes dans leurs activités.

Partenaire d'exécution, la LIZADEEL (Ligue de la Zone Afrique pour les Droits des Enfants et Elèves) avait aligné comme facilitateurs et facilitatrices des hommes et des femmes issus des organisations masculines et féminines, de la magistrature et du monde universitaire.

Plusieurs modules ont été développés au cours de l'atelier. Les participants ont eu droit à un éclairage conceptuel sur le genre, le leader, le leadership et le leadership féminin. La participation citoyenne et le leadership féminin dans la gestion d'une entité territoriale décentralisée (ETD) ont fait l'objet d'un module à part entière. Un autre module a porté sur le leadership fé-

minin dans les organisations et structures de base. « Comment se libérer des pesanteurs culturelles vis-à-vis de la femme » ? Tel est l'intitulé d'un autre module qui a été développé à l'intention des participants. Enfin, les participants ont goûté au contenu des instruments juridiques relatifs au statut et aux droits de la femme en RD Congo et dans le monde. Il s'est agi principalement de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.

Après Kisangani, la formation en leadership féminin doit se poursuivre dans tous les sept territoires du district de la Tshopo. L'objectif poursuivi par cette formation est d'accroître la capacité des femmes dans divers secteurs de telle sorte qu'elles arrivent à exercer un leadership dans la vie publique.

L'appui à la formation des femmes en leadership féminin cadre avec un des thèmes transversaux de la CTB (Agence Belge de Développement), en l'occurrence l'égalité des chances.

Félien KABASELE DISHI Wa KANDE
Conseiller en Communication
Tél. 099 590 42 65



Bavandi ba quartier basangisi mbongo mpo ya kozwa lotiliki

Baye baumeli kozanga lotiliki bayokani o ntei ya lisanga mpe bazali kokongolo mbongo mpo na kosomba singa na bisaleli ya kotiya miinda o quartier ya bango. Yango esali 'te Snel ezwa bakiliya baike baye bazwi lotilkiki ndenge na ndenge esengeli.

Mpo na kotiya lotiliki o bandako ya bango, bavandi ba quartier mingi bakomi kosomba bango moko singa. Yango esungi Snel komeme lotiliki bisika bizangaki mpe kozwa singa ya sika. Eleki mbula moko, bato bakeli lyoko lisanga wapi bazali kokongolo mbongo. Soko motango ya mosolo bayokanaki na Snel ekoki, bako-somba singa na bisaleli bisusu kasi Snel ekosunga bango mpo na kotiyela bango lotiliki. O quartier Mahikari, na commune Makiso, nsima ya botiyi transformateur na lisalisi lya moko député o eleko ya campagne ya sanza ya zomi eleki, bavandi ba quartier basombaki singa ya metele 510 esungaki bango kotiya lotiliki o ndako ya bango. "Ata baye bazali na makoki mingi te bafutaka 100\$ na lisanga lya bango mpo ya singa mpe 50 \$ na Snel mpo ya kozwa lotiliki" elobi Chako Jean, moko wa lisanga lina.

Pene na mosquée centrale na commune Kisangani o quartier Losambo, bakongolaki na lopango moko moko 100 \$ mpo na kosomba singa ya 1000m. Matthieu Ramazani moko movandi wa quartier ena asepeleli mingi zambi insécurité ebandi kosila. "Yambo, basali ba

biso batalaka soko baye basengi lotiliki bazali banso bakiliya ya ye mpe soko singa basombi ezali malamu." elobi Kasongo Mwana Lenge, dikitele Provincial ya Snel. Yango esali 'te Snel ezala bakiliya ebele.

O bloc Motumbe ya plateau Boyoma lisanga "Motumbe debut." ekokongolaki mosolo moye basombaki na yango singa iye itiyami o balabala inso. Baye bazangi makoki bakongolaki 5 \$ basusu 40 \$. Fonds social de la République esalisaki bango na metele 1000 ya singa na poteaux mpe na mosolo mpo na kotiya singa ina ya likolo. "Tolingi lisusu kosalela singa eleki o nse ya mabele te mpamba te moto nyoso akomi kozwa lotiliki ndenge alingi mpe kofungola singa tango nyoso. Tolingi kosembola makambo esika tozwi lotiliki", elobi Gaby Bangala, movandi wa balabala Basongue o commune Makiso wapi mpango 30 bakongolaki 180 \$ na lopango moko na moko mpo na kosomba singa ya kozwa lotiliki.

Mabe kozwa lotiliki ndenge esengeli te Soko ozwi lotiliki singa ekomi ya Snel. Akoki kosalela ndenge alingi mpo na kopesa loti-

liki na bato basusu. Akoki kozwa lotiliki bo-bele na mitindo miyebani na Snel. Bailisanga bakolongola singa itiyami na ndenge elongobani te to bakofunda na Snel. "Soko abonné apesi lotiliki na voisin wa ye tokokatela ye moto" elobi Djef Mapendo na bolandaka mibeko mya lisanga lya bango ya 1^{ère} avenue plateau Boyoma. Dikitele wa Snel akani kosala contrôle mpe ayebisi 'te oyo akokweya na mbeba bakomatisela ye facture koleka mbala 20 yambo 'te babongisa mikanda mya ye. O quartier Mahikari mibeko mizali matata. Oyo azwi lotiliki na ndingisa ya Snel te akosamba na la police. "Butu nyoso totambolaka mpo na kotala wapi mwinda ezali kopela" elobi Didier Kazadi, elenge surveillant. "Bokengeli bona esungaka biso tozanga lotiliki te" elobi ye.

Banda sanza ya 2 CEGELEC na lisungi ya CTB ezali kotiya singa ya sika. Dikitele wa Snel ayebisi 'te Snel na projet Afek (appui à la fourniture de l'électricité à Kisangani) bakotiya transformateur na quartier iye izangi lotiliki.

Armand Makanisi, Christian Uzilo et Senghor Lubanda.

Bokaboli libala na leta ebateli makoki ma mwasi

Mpo ya kozwa makoki ma bango basi bakomi kokende o tribunal mpo ya koboma mabala. Na boye nde bakozwa ndambo ya biloko nzokande bazalaka kobengana bango maboko mpamba.

Mikolo miye, basi bazwi mpiko ya koboya 'te babengana bango maboko mpamba o mabala lokola 'te bazali na ntina te. Bakomi kofunda na leta mpo libala ebomama ndenge esengeli mpe bazwa ndambo ya biloko. Kin'ò lelo bazali mingi baye bazali kolongwa o mabala maboko mpamba. Nsima ya mbula mingi ya libala mibali bazali kobengana bango maboko mpamba to kozongisa bango epai ya baboti nsima ya konyokwama.

Na cité, bakanisaka 'te soko libala lisalemaki te o boso bwa officier ya état-civil te, mwasi azali na makoki te. Kasi "Mobeko mwa ekolo Congo endimi libala lisalemi na mboka. Baye babalani bakokende kokomisa nkombo ya bango o buku ya état-civil" elobi juge Fidèle Muya, président wa tribunal de paix ya Makiso. Articles 438 na 439 ya code ya famille elobi 'te soko mikanda mya état-civil mizali te libala lindimami ndenge bato babale babalani. Bato babale balongani mpe bandimani kovanda bongo yango ezali libala soko bayebani na bato banso. Banzeneneke bakoki koyebisa soko libala lizali to te.

Na lisalisi lya baboti babango, ya ba ONG mpe ba avocat, basi mingi bakomi kokende kofunda mibali ba bango. Greffe ya tribunal de paix ya Makiso ekataki

Makambo 4 ya koboma mabala na 210 mpe 7 na 2011. Mbula oyo tozali kosambisa makambo mabale soko bayokani te, tokokabola bango. Mingi ezali basi nde bakomi kofunda. Ezali likambo ya kokamwa zambi mimeseno mya biso mipekisi mwasi kolongwa o libala ata soko bazali konyokolo ye. Kobala ezali lokumu kasi koboma libala ezali mabe o miso ma bato.

Kokabola katikati

Soko libala likufi, bakokabola biloko ndenge bayokanaki mokolo babalanaka. Soko bayokanaka kosangisi biloko, bakokabola byango katikati lokola bacongolais mingi bapona yango na bolandana na article 535 ya code ya famille. Na 2011, o tribunal de paix ya Makiso, Thérèse mibu 40 azwaki epai ya mobali 5 millions ya fc (5 500\$) lokola lifuta ya nsuka mpe 2 500\$ ya ndako. " Mobali afundaki ngai 'te nazali konyokolo ye na ezalela ya ngai nzokande ye azalaki kotiya mobulu o ndako na bozangi loboko. Nazalaki kobanga liwa lya ngai. Mbula misato boyokani bozalaki lisusu te " elobi Thérèse, nsima ya koboma libala mbula moko. Lydie mbula 30 akamataki mokano ya koboma libala : "Ntango nakomaki epai ya mobali azalaki naino kovanda epai ya baboti, basundoleli ngai misala minso ya ndako kokomba, kolamba, kosukola bilamba, kosukola nzungu kaka ngai. Nakokaki koloba eloko moko te. Ntango tolongwi na ville apekisi ngai mbula 2 tovanda na ye" elobi ye. Baboti ba ye batindaki ye akende kofunda mpe kuna bakabolaki biloko katikati.

Article 549 ya code de la famille elobi 'te mobali to mwasi akoki kosenge koboma libala nabolakisaka 'te bakoki lisusu kovanda esika moko te. Article elandi eyebisi 'te tribunal ekoki koboma libala bobele soko emonisami polele 'te bomoi bwa bango o libala ekoki lisusu kosimba te. Na yango article 551 elakisi 'te soko moko atiki moninga wa ye mbula 3 yango elakisi 'te bakoki kozala lisusu esika moko te.

Mpo na Claudine Bela Badeuza, dikitele wa centre d'éducation et de recherche sur les droits des femmes (CERDF), ezali malamu 'te mwasi, lokola moto nyoso abatela bomoi bwa ye mpe makoki ma ye na bobomaka libala ntango amoni 'te akoki kozwa likama. Kasi mbala mingi na bobangaka 'te bato baseka bango to mpo na kobatela bana ba bango, basi mingi bandimaka minyoko o mabala ma bango. Aline Shakira, avocate o barreau ya Kisangani alobi 'te soko molongani moko azwami na mikakatano, akoki kofunda epai ya bazuzi mpo 'te abatela makoki ma ye mpe kozongela bonsomi bwa ye.

André Losana

Isangi : le choléra tue, les habitants croient à un mauvais sort

Depuis près d'un mois le choléra qui sévit également dans la zone de santé d'Isangi à 125 Km à l'ouest de Kisangani en aval du fleuve Congo a fait dix décès sur 169 malades enregistrés. Selon le Dr Charles Lobanga, médecin chef de zone, l'épidémie a commencé à ilondo, une localité située à plus de 50 km d'Isangi. Dans ce village Ilondo, il n'y a aucune source d'eau. La population consomme l'eau du fleuve où elle défèque. Elle l'utilise ensuite pour cuisson, lessive et la boit. Seuls les prêtres et responsables de l'administration locale disposent des installations sanitaires. Les femmes et les enfants sont les plus touchés. Sur 169 malades, on compte 93 femmes et 28 enfants de moins de 5 ans. "D'habitude cette maladie n'affecte pas les enfants de zéro à cinq ans", s'inquiète le Dr Charles Lobanga. Au total, dix de 23 centres de santé que compte la zone de santé d'Isangi sont touchés par cette épidémie.

La lutte est rendue difficile car la population qui croit à une malédiction s'est réfugiée dans les chambres de prière ou chez des guérisseurs. Dans les marchés, les aliments vendus aux abords des routes sont exposés à la poussière. L'équipe d'infirmiers partis à Ilondo pour informer les habitants de maladie et de consulter les structures médicales a rencontré une forte résistance. Elle essaye cependant de passer dans les chambres de prière pour convaincre les malades à venir à l'Hôpital. Ici, 5 ont été récupérés. Les relais communautaires alertent avenue par avenue sur l'observance des règles d'hygiène. La Caritas passe des messages à la radio.

Joseph Bassay

Kipindupindu (choléra) inauwa tena watu Kisangani

Mara ya pili karibu mwaka mzima ugonjwa wa kipindupindu umetokea katika mitaa ya Lubunga, Makiso na ule wa Kisangani. hospitali zimekosa zifanye nini. Kwa wataalamu wengine bora kujikinga mbele ya ugonjwa kutokea.



Rivière Katanga à Lubunga © Mongongo

Ngambo ya pili ya bahari katika mtaa wa Lubunga ugonjwa wa kipindupindu tajari umeteketeza watu tangu mwezi wa tatu. Ugonjwa huu umetokea tena juu ya bahari upande wa quartier Wagenia. Kwa mjibu wa Jean-Marc Mabindi aliye médecin Inspecteur provincial ugonjwa wa kipindupindu (choléra) umeambukiza (contaminer) watu vilevile katika mitaa ya Kisangani na Makiso. “Usiku wa aprili 17 kitanda kililowana na kuhara kwa mme wangu”, amesema kwa uzuni bibi huyo kwenye hôpital général de référence ya Lubunga. Mpaka tarehe 28, ya wwezi wa 4 hospitali hii ilipokea wagonjwa wa kipindupin 91, kati yao wakafa 2. lakini bourgmestre na wachefs de quartier wamezani kuwa wafu ni wengi sana kwa kuwa kuna watu waliokufa nyumbani bila jamaa kujua sababu. Kwa ukosefu wa maji ya Regideso quartier Wagenia inatumia maji ya bahari kwa koga, kusugua masaani na kupika chakula. Baada ya pale kuna watu wanayo tabia ya kwenda choo kutwaa baharini. Vijana na wazee kakoga maji pamoja. Sokoni na njiani kote vitumbua (beignets), makayabo, samaki mbichi ya kukaranga (kwa jina ya kamundele) inauzwa bila kufinikwa. Waaguzi (infirmiers) wamepatwa na woga kuona ugonjwa wa kipindupindu

kutokea tena kisha mwaka mmoja. Kwa kanuni inaweza kutokea hivi kisha miaka 5 ao 10. Waaguzi wamelilaumu neno la kukosa kufata vizuri hali ya hafia tangu ugonjwa huu kutokea na kumalizika mwezi wa tatu mwaka jana. “Ingefaa wakubwa wa nchi kufanya comité moja ya wakaaji na kutia dawa (chlore) katika mashimo ya maji (puits)”, ameomba Augustin Amundala anayehusika na kukutanisha watu.

Matunzo haitoshe

Akili inawamalizika waaguzi (personnel soignant) hospitalini. Wachungawagonjwa wawili wamelalamika, “Mwaguzi iko wapi? Mfuko wa sérum umekauka”. Mara mwaguzi mmoja amepiga simu: “Allô docteur! Gants imekwisha”. Dokta amemjibu: “Tungojee kesho”. Mwaguzi ameongeza ku-sema “Sasa kesho ni vigumu tuwaguse wagonjwa”. Mwaguzi mwengine ameleta habari kuwa “Bac iliyongojewa kuvusha msaada imekufa ngambo ya bahari”. “Litres 50 ya sérum ya kwanza kwanza ilitoka ku Division ya santé. Unicef ikaleta sérum litres 200. Siku mbili tu, imebaki litres 90”, amesema kwa woga mwaguzi huyo wa Centre de traitement ya choléra.

Wagonjwa 16 nafasi ya watu 10. Fasi ya kuwapokea wagonjwa ni ndogo sana. Inaomba wengine kupokelewa inje. “Kwa kuogopa wagonjwa wasibana tunawarudisha nyumbani kisha kupata dawa. Nyumbani wameendelea kunywa sérum”, amesema Albert Bitwa anayeangalia mambo ya maji na usafi ya mazingira (assainissement). Wagonjwa wameletwa juu ya kinga ao pikipiki (mototaxi). Gari la wagonjwa (ambulance) limekosa mafuta (carburant). Kipulizadawa (pulvérisateur) ni kimoja tu chenye kufa pembeni ya mlango tangu mwaka jana. Maiti imetiwa ndani ya saki kwa ukosefu wa sanduku. Yote hii ni hatari kwa waaguzi kupata choléra. Waaguzi wametumia taa ya pétrole kwa kutafuta mshipa wa kutia shindano ya sérum. Kazi inayobaki ni ya matunzo tu. Hakuna namna ya kuchunga wala kuachanisha wagonjwa.

Heri kujikinga mbele ugonjwa utokee

Tangu ugonjwa wa kipindupindu utokee tena visima (source d'eau) na mashimo (puits) kumi na tano vimekwisha safishwa na ofisi ya maji na usafi wa mazingira (assainissement).

Afisa wa msalaba mwekunda akisaidiwa na wakaaji katika kinachoitwa “relais communautaire” amefanya kazi ya kutia dawa (chlore) majini kutoka shirika la LWF. Alipokutana na wakaaji 19 na 23 aprili bourgmestre wa commune Lubunga aliwomba wasitumie maji mengine isipokuwa maji ya visima na mashimo yaliyosafishwa. Albert Bitwa amelea shauri kuwa haifai kugusa maiti, inafaa kusugua mikono na sabuni ao majifu ya moto mbele ya kula na kisha kwenda choo, kusugua na kuivisha chakula vizuri.

Trésor Mokiango

Kazi ya kutengeneza njia inarudi nyuma kwa wizi wa vyombo vya kazi

Ni vigumu kazi kumalizika na wakati hapa wizi unaleta garama (coût) kuongezeka. Wizi wa vyombo vya kazi unapita. Wakubwa wa kazi wamesikilazana na wakaaji kuchunga vyombo vya kazi. Wizi umeanza kusugua.

Aprili 21 kijana mmoja amechongea kwa mfanyakazi mmoja wa kampuni la kichina “SZTC” kwa wizi wa ciment. Wizi ulifanyika upande wa 4ème avenue mtaa wa Tshopo. Kijana amesema “Tangu asubuhi wameiba saki 5 ya ciment wakati ingénieur chinois alilala”. Miezi miwili iliyopita saki 44 ilivumbuliwa na askari mikononi mwa mtu mmoja. Tangu kazi ya njia ianze, saki 1000 imekwisha ibiwa na kuuzishwa kwenye soko la wizi saki moja 22\$.

Wakaaji wamenungunika kuona wizi kurudisha kazi nyuma. Ndiyo maana wamechongea. “Wakachongea wizi wa ciment wewe mfanyakazi tunakufuza bila malipo”, amesema Aristote Yangulu mkubwa wa kazi kwenye “SZTC”. Kampuni (société) hii imesikilazana na wakaaji ili kulinda vyombo vya kazi. Mtu akichongea anapata kitu kidogo. Lakini kinatuma watu kuchongea ni hasa kitumaini kupata njia na mifereji safi kutoka serkali. “Wachina (les Chinois) watarudi. Njia ni yetu. Wizi wa ciment unapita. Ciment haitoshe tena kwa kujenga”, amejuta mkaaji mmoja. Mwezi wa pili uliopita mea (maire) wa Kisangani Augustin Osumaka alilalamika kuona wizi wa singa, kichanga na vyombo vingine vya kazi ya kuondoa singa ya umeme (électricité) ya zamani. Kazi hii imefanywa na projet AFEK (Appui à la Fourniture de l'Electricité de Kisangani) katika mtaa wa Kabondo.

Kazi ya haraka haraka

“Mfereji unatoka kuvunjika sasa hivi. Pahali pa kuchanga saki 10 waliyopewa, wamechanga saki 2”, amesema Ruben R. kijana mmoja aliyeshuhudia kazi ya njia kwenye 4ème avenue Tshopo. Mda wa miezi 15 kampuni la “SZTC” limewafukuza juu ya wizi wafanyakazi 700. Wamebaki 400 na mbele walikuwa 1 150. “Kwa siku wamefukuziwa 4 ao 5 kwa mkono mrefu na kukosa kufata amri ya kazi”, amesema Aristote Yangulu. Leo kampuni (société) la “SZTC” limetumia mashini ya kuchanga majiwe, kichanga pamoja na ciment. Kazi ya kuacha vyombo na vya vitu vya kazi na fasi mbali mbali

imefanywa na camion. “Tangu mwezi jana wizi umepunguka, lakini kazi imechelewa kungojea camion iachake vitu kila fasi”, amesema mtu wa kazi 1ère avenue Tshopo. Kilalo cha Motumbe, masomo, hospitali mbali mbali vimeanza kufa mbele ya wakati. Wakaaji wamesangaa kuona franka ni nyingi kutoka serkali lakini kazi ni ndogo.

Kwa miaka miwili sasa Wachina (les Chinois) wametengeneza upya (réhabiliter) njia mjini Kisangani. Siku zitakazokuja njia zitatiwa lami (goudron). Ila wafanyakazi wa kampuni la “SZTC” wamefanya soko ya wizi na watu binafsi (particuliers) ao wauzaji juu ya ciment na vyombo vya majengo (matériels et matériaux de construction). Wafanya biashara (commerçants) tabia yao ni kuzunguuka zunguuka kwenye chantiers kama vile wenye kushangaa shangaa huko wafanyakazi wakingoya wa ingénieurs chinois walale ao wapumbazike (être distrait). Kwa mjibu wa washimamizi wa kazi wizi unatokana na malipo ya 3 \$ kwa siku. Watu wametumika saa 11 kwa siku na kula bila kushiba.

Hortense Basea

Hôtel ya jimbo bado kuisha

Tangu majengo (construction) ianze mwaka 2008 hôtel du gouvernement bado kuisha. Kwa miaka 5 (2006-2011) ya utawala haijulikane siku majengo ya ofisi itakuisha. Cyprien Hery Baraka ni mbunge (député) jimboni. Ameshangaa kuona majengo ya watu binafsi (privés) kumalizika na ile ya serkali kuchelewa kwa ukosefu wa franka. Damas Esole aliye mpasha habari katika ofisi ya liwali wa jimbo (gouverneur) amesema kuwa ofisi kutomalizika ni kufatana na uhaba (rareté) wa vyuma (barres de fer) inayofaa. Iki-malizika ofisi hôtel du gouvernement itakuwa na vyumba vya kazi (bureaux) 175 kwa ajili ya serkali ya jimbo, wizara (ministères) pamoja na kazi za umma (services publics). Kwa sasa upande wa kuume umetiwa manjanja, upande wa kati na wa kushoto bado.

Hortense Basea

MONGONGO Journal de proximité

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO
journal_mungongo_kis@yahoo.fr

Editeur, rédacteur en chef :

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

Secrétariat de rédaction :

Pepe Mikwa

Tél : +243 (0) 99 808 78 81

Equipe rédactionnelle :

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Armand Makanisi, Christian Uzilo, Natacha Kongolo, Trésor Mokiango, John Lina, Armand Kitoko, Ernest Mukuli

Correspondants en province :

Isangi : Joseph Bassay

Ubundu : Fidèle Utula

Opala : Aimé Césaire Efang

Isiro : Richard Tandro

Bunia : Serge César Ndahora, Anualite Unyuthi, Jean Muhemedi

Lubutu : Jean-Luc Lifaefi, Chérif Djaludi

Traduction

Lingala : Pierre Komba

Swahili : Jean Fundi

Dessin : Roger Bamungu

Distribution et maquette :

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

Commercial :

Gertrude Nabiata

Tél : +243(0)85 338 06 84

Supervision et formation :

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

Abonnement annuel : (24 numéros) 30 \$.

Abonnement de soutien : 50 \$ minimum.

Points de vente : Bibliothèque centrale Unikis (Faculté de psychologie), Gradi-Jeunes, Alimentation Bana Bitungu, La poste, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussée Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas.